

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance :	24/03/2022
date de convocation :	17/03/2022

n° de délibération :	DE2022 - 11
----------------------	-------------

nombre de conseillers en exercice :	11
présents :	10
suffrages exprimés :	10 (pour-10, contre-0)
abstention :	0

objet de la délibération :
<b>Budget Primitif Annexe « Eau- Assainissement » : approbation du Compte de Gestion 2021</b>

Le vingt-quatre mars deux mille vingt-deux, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric	X		
BLANC Alain		excusé	
BONICEL Pascale	X		
BOUNIEL Muriel	X		
CORDESSE Marianne	X		
MEYRUEIX Franck	X		
MOURGUES Christine	X		X
PALMIER Jérôme	X		
VALARIER Valérie	X		
VIDAL Fabrice	X		
VIEILLDENT Luc	X		

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2021 du Budget Primitif Annexe « Eau-Assainissement »,

STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections,

DÉCLARE que le Compte de Gestion du Budget Primitif Annexe « Eau-Assainissement » dressé pour l'exercice 2021 par le Trésorier, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour copie conforme,  
Le Maire



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie d'ESCLANÈDES', 'REPUBLIQUE FRANÇAISE', and '(Lozère)' with a star on either side. The center of the stamp features a small illustration of a building, likely the town hall.